



**MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA SANTÉ ET DES DROITS DES FEMMES  
MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DU DIALOGUE SOCIAL  
MINISTÈRE DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS**

**SECRETARIAT GÉNÉRAL**

Paris, le 20 octobre 2014

**Direction des ressources  
humaines  
DRH**

**Le ministre du travail, de l'emploi, de la  
formation professionnelle et du dialogue  
social**

Sous- direction des carrières, des  
parcours et de la rémunération  
des personnels

à

Bureau des personnels  
du travail et de l'emploi  
Bureau SD2E

Monsieur le chef de l'Inspection générale  
des affaires sociales

Mesdames et Messieurs les délégués,  
directeurs et chefs de service et de mission de  
l'administration centrale du ministère du  
travail, de l'emploi, de la formation  
professionnelle et du dialogue social

Monsieur le directeur de l'institut national du  
travail, de l'emploi et de la formation  
professionnelle

Directions régionales des entreprises, de la  
concurrence, de la consommation, du travail  
et de l'emploi

Unités territoriales

Directions des entreprises, de la concurrence,  
de la consommation, du travail et de l'emploi

Direction de la cohésion sociale, du travail, de  
l'emploi et la population de Saint Pierre et  
Miquelon

Directions régionales de l'alimentation, de  
l'agriculture et de la forêt (services régionaux  
de l'inspection du travail, de l'emploi  
et de la politique sociale agricoles)

s/c de Mesdames et Messieurs les Préfets de  
régions et de département

**NOTE DE SERVICE DRH/SD2E n° 2014 -31 du 20 octobre 2014**

**ADDITIF AUX AVIS DE VACANCES**

**DE POSTES DE CATEGORIE A**

**Délai de rigueur : 21 octobre 2014**

Je vous serais obligé de bien vouloir porter, sans délai, à la connaissance de tous les agents concernés le présent additif qui complète les avis de vacances diffusés par notes n° 2014-26 du 10 octobre 2014, n° 2014-28 du 16 octobre 2014 et n° 2014-29 du 17 octobre 2014.

## DIRECCTE ILE DE FRANCE

### POSTE AJOUTÉ

Mutation ouverte prioritairement en infra régional

Unité régionale	Directeur du travail ou directeur adjoint du travail inscrit au TA	Responsable du service régional de contrôle
-----------------	--	---

### MODIFICATION

Mutation ouverte prioritairement en infra régional au lieu de poste ouvert à la vacance nationale

UT du Val d'Oise	Attaché principal ou directeur adjoint du travail ou inspecteur du travail inscrit au TA au lieu de directeur du travail ou directeur adjoint du travail inscrit au TA	Pôle 3 <sup>B</sup> – Adjoint au directeur-Responsable du pôle des politiques de l'emploi
------------------	--	---

Les demandes de mutation, doivent être transmises par la voie hiérarchique à la DRH/SD2 – 14 avenue Duquesne – 75350 Paris 07 SP **avant le 21 octobre 2014 au soir, délai de rigueur** au bureau SD2E pour les agents du corps de l'inspection du travail et au bureau SD2F pour les agents du corps des attachés d'administration de l'Etat.

**Afin de respecter ce délai, les agents sont invités à transmettre dans un premier temps, leur demande, même non visée, par courriel aux fins d'enregistrement aux adresses suivantes :**

Pour les agents relevant du bureau SD2E : [sylvie.doulut@sg.social.gouv.fr](mailto:sylvie.doulut@sg.social.gouv.fr)  
(Corps de l'inspection du travail) [carole.coucke@sg.social.gouv.fr](mailto:carole.coucke@sg.social.gouv.fr)

Pour les agents relevant du bureau SD2F : [brigitte.curtinot@sg.social.gouv.fr](mailto:brigitte.curtinot@sg.social.gouv.fr)  
(Corps des attachés)

**Pour le ministre et par délégation  
La chef du bureau des personnels  
du Travail et de l'Emploi (SD2E)**

  
Nicole LOHARD